



LIAISON NATIONALE DU PERSONNEL DE LA SURVEILLANCE GÉNÉRALE

LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ TENTE DE BERNER LES AGENTS DE LA SUGE

La direction de la Sûreté reste sourde à la revendication des agents de la SUGE reprise depuis plusieurs années par la majorité des organisations syndicales : **la création d'une prime de travail spécifique comptant pour le calcul de la retraite**. SUD-rail défend depuis longtemps cette reconnaissance d'un métier difficile soumis au régime de travail décalé face à une direction arc-boutée sur ses lignes budgétaires .

Certes, les agents de la SUGE n'ont pas encore créé un rapport de force obligeant la direction à négocier, mais il ne faut pas pour autant les prendre pour des imbéciles. Ils savent se mobiliser et pourrait bien donner, dans les mois à venir, du fil à retordre à une direction autiste.

Lors de la dernière CPC / Services Communs, la direction a proposé un groupe de travail sur la mise en œuvre d'une indemnité complémentaire de port d'arme limitée aux opérationnels assortie d'une condition : la remise à plat des EVS touchés dans les différentes brigades.

Pour SUD-rail, c'est inacceptable. Non seulement cette indemnité ne répond en aucune façon à la revendication de mise en place d'une prime de travail spécifique mais la direction financerait son projet par une nouvelle mise à plat des EVS (la première date de 2003) sans qu'il lui en coûte un euro. C'est pour elle une opération blanche et une occasion de plus de diviser le personnel entre opérationnels et fonctionnels.

SUD-rail a écrit aux fédérations de cheminots pour leur proposer de faire front commun (proposition d'interfédérale SUGE), nous avons rédigé une déclaration commune pour le groupe de travail du 20 avril, celle-ci a été proposée à l'ensemble des fédérations, certaines nous ont répondu. Nous avons fait le maximum pour essayer de faire vivre le « tous ensemble » mais maintenant nous estimons qu'il est temps de prendre nos responsabilités.

Lors de la réunion du 20, après avoir demandé à la direction d'organiser un groupe de travail sur la mise en œuvre d'une prime de travail spécifique (voir la déclaration SUD rail au dos) et devant la réponse de Mr RIVET (Directeur de la Sûreté) déclarant ne pas avoir les pouvoirs de négocier une prime de travail, nous avons décidé de quitter la salle afin de marquer fermement notre opposition à cette mascarade.

Va-t-on se moquer longtemps des agents de la SUGE ?

**NOUS EXIGEONS L'OUVERTURE IMMEDIATE DE NEGOCIATIONS SUR
UNE PRIME DE TRAVAIL SPECIFIQUE AUX AGENTS DE LA SUGE.
NOUS NE PARTICIPERONS PAS A LA CREATION D'UNE NOUVELLE
INDEMNITE.
LES AGENTS DE LA SUGE MERITENT MIEUX QUE DES MIETTES !**

Saint Denis le 22 avril 2005



DECLARATION POUR LE GROUPE DE TRAVAIL ISSU DE LA CPC/SC DU 20/04/05

Monsieur le Directeur,

Vous nous conviez aujourd'hui à participer à un groupe de travail dont le but est la mise en œuvre d'une indemnité complémentaire de port d'arme. Vous avez décidé cette réunion lors de la dernière CPC / SC et elle s'inscrit dans la mise en place de votre projet PRO SUGE. Dans l'introduction de ce projet, vous exprimez votre détermination à « travailler rapidement sur le fond des conditions d'exercice du métier ». La rémunération fait partie du fond de l'exercice du métier.

Notre organisation vous exprime, depuis des années, ses revendications sur le sujet et votre proposition, si effectivement elle a le mérite de la rapidité, n'est pas à la hauteur de notre attente et de celle des agents de la SUGE. Pour le moins, elle manque sa cible !

Après une première mise à plat des EVS en 2003, vous voulez en entamer une seconde dans le but d'effectuer une opération blanche et de donner l'impression aux agents que vous êtes à leur écoute. Mais ils ne sont pas dupes et attendent depuis trop longtemps un geste fort pour se laisser bernier par la première indemnité agitée.

Cette indemnité complémentaire de port d'arme, limitée aux seuls agents opérationnels contribuera même à créer de nouveau une disparité entre opérationnels et fonctionnels sans régler les différences d'EVS entre brigades issues de particularités locales ou de conflits difficiles.

La fédération SUD rail vous demande donc, d'organiser un groupe de travail sur la mise en œuvre d'une prime de travail spécifique incluant outre la prime de travail actuelle, les primes et indemnités liées au métier (notamment la prime de port d'arme) et de renoncer à toutes créations d'indemnités qui ne règlent rien sur le fond. Nous attendons votre réponse. En cas de réponse négative, notre délégation en tirera les conséquences et se retirera aujourd'hui de ce groupe de travail.